



Association des Parents d'élèves
de l'Enseignement Libre Albert de Mun

Compte-rendu de la réunion Comité APEL – Direction du jeudi 9 février 2023

Direction d'Albert de Mun :

- Mme Drouet
- Mme Debondue
- Mme Tardi
- Mme Fosset
- Mme Arnaud
- Mme Gagny

APEL :

- Stéphanie Tran
- Emmanuelle Aboukrat
- Christine Arnoux
- Priscille Frescaline
- Mélissa Mary
- Capucine Cronier
- Coralie Neves
- Valérie Baud
- Alice Soarès

1. Point sur le projet informatique de l'établissement.

En maternelle : les enseignantes seraient intéressées par une tablette par classe. Il faut compter environ 300€ pour une tablette.

En primaire : les enseignants aimeraient une classe mobile avec 15 ordinateurs. Des devis ont été demandés. Il faut compter 1000 €/ordinateur. Le chariot : environ 2000€. Une armoire est prévue pour 30 ordinateurs (pour compléter le nombre d'ordinateurs par la suite).

Total primaire : 18 000€.

Au secondaire : ADM reste attaché aux classes informatiques. L'établissement souhaite avoir des salles polyvalentes (qui peuvent servir de salle informatique mais également avoir d'autres fonctions). Il faudrait une armoire dans la classe. Prix d'une armoire : 2 000€. Mobilier : 3 000€. Ordinateur portable : 1 000€.

Total secondaire : 35 000€.

Les devis sont établis mais rien n'est commandé. La direction tenait à présenter le projet à l'APEL afin de pouvoir le mener ensemble.

2. Point sur le BOMI : qui a repris le projet après le départ de Mr Boschet ? Point sur l'ouverture d'ADM à l'international.

ADM vient d'obtenir le niveau 2 du label à l'ouverture à l'international, renommé Cap ADM par l'établissement afin de mieux refléter l'objet du label. Il s'agit en effet d'un label qui englobe la solidarité, la fraternité, la citoyenneté et l'international.

Le BOMI a été repris par Mr Domin, professeur de sport et Mr Ribeiro, professeur d'anglais. Mme Amid prête main forte (représentante de l'anglais euro et de la certification Cambridge).

Au sein de l'APEL, Carine Eon s'occupera de ce sujet d'ouverture à l'international.

3. Caisse d'entraide : possibilité de récolter les dons via Ecole Directe ? Possibilité de communiquer aux familles ?

Par le passé, la caisse d'entraide collectait entre 13 000 et 17 000€. Depuis 2 ans, la caisse d'entraide a environ 4 500€ de dons.

Les membres de l'APEL se demandent s'il est possible de rajouter le paiement pour la caisse d'entraide sur Ecole Directe, en même temps que la finalisation de la réinscription ; mais ce n'est techniquement pas possible.

Une communication pour appel aux dons à destination des familles va être préparée pour être diffusée sur Ecole Directe.

4. Point sur la restauration.

Christelle Chesnel a démissionné de l'APEL. Cybelle Mannes reprend le sujet, avec Alice Soarès. Une augmentation de minimum 6% est prévue sur la restauration et la scolarité en septembre 2023. Depuis le 1^{er} février, les repas ont maintenant 2 périphériques au lieu de 3 jusqu'à présent, répartis comme suit :

Lundi : pas de dessert

Mardi & vendredi : pas d'entrée.

Jeudi : pas de laitage.

5. Organisation des DST lors des JPO en 2024.

Les JPO ont lieu toute l'année. Impossible de faire un planning des DST en fonction des JPO.

Les familles ont la possibilité d'aller voir le référent de niveau ou Mme Tardi pour indiquer leur souhait d'aller à une JPO et ne pas aller au DST (et le rattraper ultérieurement).

Le choix sur la façon de rattraper le DST (DM maison ou contrôle en classe) est à l'initiative des professeurs.

Idem pour les célébrations : un élève peut ne pas aller au DST si la famille en réfère à la direction.

6. Point sur Adm en Fête, notamment le matériel qui n'est plus prêté par la mairie.

La mairie de Nogent organise « les Médiévales » le même week-end qu'Adm en Fête et ne peut pas prêter le matériel habituel (estrade, barnums, barrières, tables et chaises).

Les mairies du Perreux et de Joinville-le-Pont ne peuvent pas non plus prêter de matériel.

L'établissement a des tables et chaises, une dizaine de barrières et un barnum, et va voir si la scène de la salle polyvalente peut être mise à l'extérieur. La direction voit avec l'école de Montalembert si du matériel peut nous être prêté. Le comité de l'APEL va également se rapprocher des scouts pour voir s'il est possible d'avoir un prêt de matériel.

Mme Tran va également demander aux présidents de l'APEL 94 s'ils ont du matériel à nous prêter.

Les baptêmes et la messe ont été supprimés. Mme Gagny propose une bénédiction des stands à l'ouverture de la fête. La proposition est acceptée par le comité de l'APEL.

7. Proposition d'une exposition sur le handicap en mai.

Mme Frescaline explique qu'une exposition a été réservée par le comité de l'APEL du 25 mai au 27 juin auprès de l'APEL 94. Elle se compose de 9 panneaux prêtés. Elle s'adresse aux élèves du CM1 au lycée. L'APEL 94 a sensibilisé sur le coût du matériel (5 000€).

L'APEL 94 a fait un support pour les intervenants, les enseignants pourraient se l'approprier avant d'y aller avec leurs élèves. Il y a un quizz que les élèves peuvent remplir.

Mme Drouet demande à Mme Frescaline de présenter cette exposition lors du conseil d'établissement du 6 mars.

8. Date prochain CA.

Le prochain CA aura lieu le lundi 3 avril à 18h00.

9. Point divers

Le comité a eu des remontées concernant les surveillants de l'établissement : leurs tenues ne sont pas adéquates, ils fument devant l'établissement ou dans le passage Chartil, ils sont souvent sur leurs téléphones dans la cour, disent beaucoup de gros mots, ramassent beaucoup de cartes, donnent des ordres aux élèves sur un ton inapproprié. Une surveillante a même téléphoné pendant un DST. Les remontées des parents vont du primaire au secondaire.

La direction déplore une mauvaise posture chez les surveillants et indique que ceux-ci vont tous recevoir un courrier leur rappelant les règles.

Des toilettes ont été cassées au primaire, les « casseurs » seraient montés dessus.

La chapelle sera dorénavant fermée sur le temps méridien à cause des dégradations réalisées.

Les salles de permanence du lycée sont fermées sur le temps méridien car sinon des dégradations y sont effectuées. La nouvelle documentaliste a accepté de décaler son heure de déjeuner, et le CDI du lycée est maintenant ouvert de 12h à 14h tous les jours.